

Nos options en classe de 6^{ème}

Madame, Monsieur,

Actuellement en classe de CM2, votre enfant s'apprête à rentrer en classe de 6^{ème} à la rentrée prochaine.

En 6^{ème}, en plus des enseignements communs, votre enfant a la possibilité de choisir une ou deux options parmi les trois suivantes :

- Chant Choral (Psalette)
- Bilangue (anglais – allemand)
- Football (nombre de places limité)

Pour vous aider dans votre choix, je vous laisse prendre connaissance de ce document intitulé :

« Nos options en classe de 6^{ème} ».

Je précise qu'il est possible d'associer chant choral et bilangue, ainsi que football et bilangue mais pas chant choral et football. Par souci d'organisation, pour les futures années au collège, le football ne sera compatible avec aucune autre option (kayak, japonais, section euro en 5^{ème} et cadets de la sécurité, Itinéraire de Découverte des Métiers en 4^{ème}).

Différents ateliers du midi viendront, à la rentrée, élargir l'offre pédagogique et éducative du collège Saint-Julien.

Restant à votre disposition, veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Karine GUILLAUME
Chef d'établissement



BILANGUE

Enseignement de deux langues étrangères dès la 6^{ème} soit **6 heures 30 par semaine** :

- **Anglais** : 4 heures par semaine,
- **Allemand** : 2 heures 30 par semaine.

Intervenante : Mme Anyvonne COROUGE, professeur d'allemand au collège.

Objectif : favoriser l'apprentissage des langues étrangères comme moyen privilégié de communication, en commençant simultanément deux langues proches l'une de l'autre.

Qualités requises : motivation, curiosité intellectuelle, goût de la communication et de l'échange.

Engagement pour 4 ans.



CHANT CHORAL

Formation de **4h00 par semaine** sur temps scolaire. Elle intègre :

- La pratique du chant choral : 3h00/semaine,
- Un cours de formation musicale : 1h00/semaine,
|
- Un suivi vocal individuel ou en groupe restreint.



Groupe de **40 à 50 élèves**.

Intervenant : M. Marc HUCK professeur d'éducation musicale et chef de chœur à l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés de Ste Anne d'Auray.

Objectifs :

- Ouvrir l'horizon culturel des élèves par la pratique régulière du chant choral.
- Echanges et concerts avec d'autres chœurs ou musiciens.

Qualités requises : goût de la musique et du chant, motivation, persévérance.

Les activités du parcours musique-études se déroulent **de septembre à juin**. C'est un engagement de la famille et de l'élève pour l'année scolaire complète qui peut être poursuivi en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. Il est possible d'intégrer la Psallete en cours de collège.

Participation des parents : limitée à une participation aux frais de formation (partitions, livrets de cours...) de l'ordre de 50 € pour l'année.

Engagement pour un an reconductible pour 3 ans.



FOOTBALL

Modalités : séance de **3 heures par semaine** sur horaire scolaire (2 fois 1h30).

C'est une section sportive homologuée par le Rectorat.

Groupe de **20 à 24 élèves** de 6^{ème} et 5^{ème} pour les garçons et les filles.

Référent : M. Alexandre BLANCHARD - éducateur sportif diplômé en football.

Objectif : s'approprier différentes techniques footballistiques.

Ex. : exercices variés visant la respiration, l'agilité, la précision des déplacements, les gestes techniques appropriés sur le terrain etc...

Qualités requises : motivation, persévérance, assiduité, conditions physiques vérifiées par le suivi médical, esprit d'équipe...

L'option Football se déroule **de septembre à juin**. Elle est choisie par l'élève **obligatoirement pour toute l'année scolaire** (sauf contre-indication médicale stipulée par un certificat).

Conditions d'admission :

- Tests de sélection,
- Aptitudes physiques (visite médicale obligatoire),
- L'enfant doit être licencié dans un club.

Pas de surplus aux frais de scolarité pour les familles.

Engagement pour 2 ans reconductible.

